



Ouvrir la voie, partager l'inspiration

Synthèse du dossier de candidature 2019



GRENOBLE
ville gagnante
2022



Une initiative de la
Commission européenne



SOMMAIRE

UN TERRITOIRE GRENOBLOIS PIONNIER PAR NATURE

Quelques repères historiques

page 4/5

CAPITALE VERTE EUROPÉENNE : UN TREMPLIN POUR ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

page 6/7

Synthèse du dossier de candidature

AGIR POUR LE CLIMAT

page 8/9

AGIR POUR LE CONFORT DE TOUS

page 10/11

AGIR POUR LE VIVANT

page 12/13

AGIR POUR LA SANTÉ

page 14/15

AGIR POUR L'OPTIMISATION DE NOS RESSOURCES

page 16/17

AGIR ENSEMBLE POUR AGIR MIEUX

page 18/19

PRÉCAUTION DE LECTURE

Ce document reprend en synthèse les principales informations issues des douze indicateurs structurant le dossier de candidature déposé en octobre 2019 devant la Commission européenne. Nécessairement sélectif, il est loin d'en refléter la densité. À noter que les indicateurs ont été réunis ici par deux pour former des grands axes d'action au service de la métropole en transition.

En engageant sa candidature au label Capitale verte européenne 2022, Grenoble, qui porte de nombreuses initiatives en faveur de la transition et de l'innovation écologique, entend franchir une nouvelle étape. Le titre, autant que la démarche, constituent une formidable opportunité pour sensibiliser les acteurs et accélérer les transitions déjà engagées. En effet, une fois élue, la Capitale verte de l'Europe portera des actions de valorisation et de partage d'expérience, avec des répercussions économiques et touristiques qui justifient un tel engagement.

Le présent document de synthèse met en exergue les traits-fort du dossier de candidature : un imposant dossier technique déposé au mois d'octobre 2019, qui a permis au jury d'experts européens de sélectionner Grenoble sur une grille de douze indicateurs, en pool position aux côtés de trois autres finalistes.

NOS PARTENAIRES



OURS

Coordination, structuration et rédaction :

Ville de Grenoble
Structuration et rédaction réalisée avec le concours de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, co-auteur du dossier de candidature

Mise en page :

Valérie Lassablière, ça crée val

Graphisme Grenoble 2022 :

Terra Publica

Traduction :

Nathalie Fauchadour

Crédits photos :

Agence d'urbanisme de la région grenobloise,

Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole

Impression :

service reprographie, Ville de Grenoble / Grenoble-Alpes Métropole

CONTACT

Ville de Grenoble

Cheffes de projet Grenoble 2022 - Capitale verte européenne :

Perrine Flouret et Julia Lopez

capitale-verte-europeenne@grenoble.fr

04 76 76 36 36

UN TERRITOIRE GRENOBLOIS PIONNIER PAR NATURE



« **Au bout de chaque rue, une montagne...** » disait **Stendhal de sa ville natale**. Au cœur de trois massifs majestueux, Grenoble a tout d'une ville de montagnes. Paradoxalement, la première agglomération de l'arc alpin est la ville la plus plane de France ! Ce qui la rend propice au vélo, dont la pratique, fortement encouragée et en constant progrès, la place en tête de peloton des villes cyclables françaises.

Creusées par l'Isère et le Drac, les vallées, au fil du temps, ont accueilli l'expansion urbaine. Les importantes réserves foncières d'alors étaient prêtes à accueillir la croissance démographique et la fièvre urbanistique emmenées par les Jeux olympiques d'hiver de 1968.

Le territoire grenoblois s'est façonné avec les contraintes et les ressources de son cadre naturel. L'eau qui descend des montagnes n'a pas seulement forgé les reliefs et les paysages, mais aussi la ville et son économie. C'est à sa force motrice qu'elle doit son essor industriel, à l'heure

des premières installations hydroélectriques qui font les beaux jours de la « houille blanche ». L'esprit pionnier grenoblois va y puiser sa source et s'ouvrir à de grandes réussites. L'Université et la Recherche, alliées à cette puissance industrielle et technologique montante, vont donner naissance au mythe grenoblois de l'après-guerre.

Si Grenoble est la ville la plus dense de France après Paris et Lyon, c'est qu'elle a finalement atteint les limites imposées par sa topographie. Mais la contrainte se révèle un atout qui lui permet de réduire son emprise foncière, d'allier étroitement urbanisme et transports en commun, d'inventer de nouvelles formes urbaines. Précurseur en France, l'éco-quartier de Bonne, réalisé sur une friche militaire, a été primé en 2009. Aujourd'hui les nouveaux quartiers, tous reconquis sur la ville, doivent répondre à l'exigence des déplacements doux, de la mixité des usages et de la performance énergétique.

Si Grenoble est dense, son territoire métropolitain est au contraire largement préservé. La nature est partout, à sa porte, avec les Parcs naturels régionaux du Vercors et de la Chartreuse sur les premiers contreforts de la ville. Certes la qualité de l'air n'est toujours pas irréprochable dans la « cuvette » grenobloise, mais la mise en œuvre du 1^{er} Plan climat de France en 2005 et d'une stratégie de déplacements volontariste a permis de diminuer d'un quart la concentration de particules fines dans l'air.

Solide comme un roc Grenoble ? Évidemment la présence de la montagne et de l'eau l'expose aussi à de nombreux risques. Elle est soumise aux rigueurs d'un climat parfois extrême tant en hiver qu'en été. Depuis 30 ans, notre territoire ne connaît plus que des records de chaleur. Plus vulnérable que d'autres il se doit d'être toujours plus réactif et de veiller à la bonne corrélation des actions. Car tout est lié.

Forgé dans les années 70, toujours vivace, le mythe de Grenoble, est celui des possibles, de la liberté d'expérimenter, de débattre et de partager. Devant les défis d'aujourd'hui, l'éternelle pionnière enfourche un nouveau cheval de bataille, celui d'une transition solidaire et collaborative qui permettra d'édifier un nouveau modèle de vi(II)e. La candidature Capitale verte européenne, soutenue par la communauté scientifique et économique, répond à ce désir de sens commun. À l'aube d'un monde nouveau, c'est une étape fondatrice.

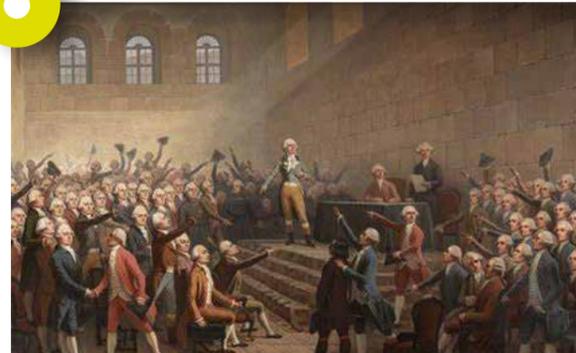
En faisant de la transition le cœur de son action, Grenoble veut accélérer la construction d'une métropole résiliente, avec et pour tous.

Quelques repères historiques

1788-1946

Prémices d'une mobilisation pour plus de justice sociale

- Juin 1788** : Journée des Tuiles et réunion des Trois ordres
- 1803** : 1^{ère} Société de secours mutuels de France
- 1822** : 1^{ères} Sociétés mutualistes féminines
- 1925** : Exposition internationale universelle de la houille blanche et du tourisme
- 1942** : Constitution du 1^{er} comité de résistance né en France
- 1946** : Charte de Grenoble donnant naissance à un nouveau syndicalisme étudiant



1950 - 1973

Le coup d'envoi des grandes transformations est donné

- 1950** - Inauguration du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG, devenu CEA)
- 1960** - Création de la Société pour la distribution de la chaleur dans la ville de Grenoble (SDCVG)
- 1961** - 1^{er} planning familial de France
- 1968** - Jeux olympiques d'hiver / Inauguration de la Maison de la culture
- 1969** - Piétonisation de la place Grenette



1973 - 1995

Des outils de gestion pour une meilleure qualité de vie en ville

- 1973** - Création du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC)
- 1976** - Lancement du très précurseur schéma d'aménagement des deux roues
- 1978** - La SDVG devient la Compagnie de chauffage intercommunale / 1^{er} réseau de chaleur urbain régional de France
- 1981** - Lancement officiel de la première ligne de tramway
- 1994** - Mise en service du complexe Athanor



1995 à aujourd'hui

Intégration des préoccupations environnementales dans la fabrique urbaine

- 2004** - Lancement de Métrovélo
- 2005** - 1^{er} Plan climat de France
- 2009** - De Bonne : Grand Prix national ÉcoQuartier (1^{er} labellisé en France)
- 2016** - Label Ville d'art et d'histoire / Lancement des zones à faibles émissions
- 2017 et 2019** - Biennale des villes en transition
- 2019** - Lancement d'un programme de compostage des déchets alimentaires



CAPITALE VERTE EUROPÉENNE : UN TREMPLIN POUR ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS



LANCEMENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE À L'AGENCE D'URBANISME LE 16 SEPTEMBRE 2019 : la Ville et la Métropole souhaitent mobiliser les chercheurs pour contribuer à une expertise et une prospective partagées du territoire, au-delà de la candidature.



La prochaine édition de la Biennale des villes en transition, du 1^{er} au 4 avril 2021, une étape importante pour la préparation de Capitale verte européenne 2022.

Grenoble future capitale verte européenne ? Relever d'immenses défis pour tenir la promesse de la Cop 21 et faire de Grenoble un territoire démonstrateur des transitions à travers toute l'Europe est le challenge que la Ville et la Métropole ont choisi de relever ensemble. Cette démarche a donné lieu à un riche dossier de candidature plébiscité par les experts européens.

La démarche Capitale verte européenne, c'est quoi ?

Lancé en 2008 par la Commission européenne avec pour slogan « Green cities - fit for life » (Villes vertes – douces à vivre), le titre de capitale verte européenne est attribué aux villes qui remplissent des objectifs ambitieux en matière d'environnement et agissent comme modèle pour entraîner d'autres villes dans leur sillage. Le titre est porté par la ville lauréate durant une année au cours de laquelle l'Europe fait d'elle un territoire ambassadeur au niveau national et européen.

Pourquoi avoir proposé la candidature de Grenoble ?

Grenoble et sa métropole portent de nombreuses initiatives en faveur de la transition et de l'innovation écologique. Le titre autant que la démarche de candidature constituent une formidable opportunité pour sensibiliser les acteurs et accélérer les transitions déjà engagées. Une fois élue, la Capitale verte de l'Europe porte des actions de valorisation et de partage d'expérience, avec des répercussions économiques et touristiques.

Et maintenant ?

Les dossiers de 18 villes ont été examinés par des experts européens et 4 finalistes ont été annoncées en mai 2020. La Commission Européenne a classé Grenoble en 1^{ère} ou 2^{ème} position sur 11 des 12 indicateurs. En concurrence avec Dijon, Tallinn et Turin, Grenoble a emporté le titre lors d'un grand oral qui s'est déroulé le 8 octobre 2020 en visioconférence.

Le jury a été impressionné par « l'approche pionnière de la gestion du climat » et par « l'approche innovante de la gouvernance urbaine » de Grenoble.

L'aventure continue ! Une nouvelle phase s'ouvre : construire ensemble une programmation inspirante pour 2022 et répondre aux grands défis du climat dès demain, et pour longtemps.

DERRIÈRE LA CANDIDATURE, UNE STRATÉGIE GLOBALE DE TRANSITION

Le dossier de candidature est construit autour de douze grands thèmes. Pour chacun d'eux, sont détaillées au plus objectivement la situation actuelle du territoire, les mesures déjà mises en œuvre en faveur des transitions, la stratégie développée et la feuille de route à court et long termes.

Ce document n'étant qu'une synthèse très sélective des principales informations du dossier, le choix a été fait de regrouper les douze thèmes en six grands principes d'action, illustrant la dynamique globale et transversale de la démarche.



AGIR POUR LE CLIMAT

Indicateurs atténuation du changement climatique et mobilité urbaine durable



AGIR POUR LE CONFORT DE TOUS

Indicateurs adaptation au changement climatique et utilisation durable des sols



AGIR ENSEMBLE POUR AGIR MIEUX

Indicateurs éco-innovation et gouvernance

12 THÈMES 6 ENJEUX

Une stratégie globale de transition



AGIR POUR L'OPTIMISATION DE NOS RESSOURCES

Indicateurs déchets et performance énergétique



AGIR POUR LE VIVANT

Indicateurs biodiversité et eau



AGIR POUR LA SANTÉ

Indicateurs qualité de l'air et bruit

AGIR POUR LE CLIMAT

Le dérèglement climatique atteint particulièrement les Alpes. C'est pourquoi Grenoble agit de manière forte sur les transports et sur l'efficacité énergétique de l'habitat pour réduire drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre.

Un engagement précurseur

Précurseur en matière de politique climatique, signataire de la charte d'Aalborg, de la Convention des Maires dès 2009, Grenoble est résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique. Exemple avec le premier Plan Climat de France dès 2005, puis avec un Plan d'action Climat Air Énergie en 2016, la Ville de Grenoble obtient le label européen Cit'ergie en 2017 en reconnaissance de la qualité de ses engagements et de ses résultats.

Une stratégie globale et partenariale

Engagée de longue date, la stratégie globale et partenariale de la Métropole s'est vue renforcée par l'adoption début 2020 de son Plan Climat Air Énergie Métropolitain PCAEM. Il vient compléter le Plan de déplacements urbains (PDU, 2019) qui fixe les orientations de la mobilité pour 2030. Deux grands leviers d'actions sont au cœur de la stratégie du PCAEM : la diminution des émissions de GES liées à l'usage de la voiture individuelle et l'ambition d'une efficacité énergétique renforcée du secteur résidentiel notamment par l'amélioration de l'isolation thermique.

Transport et habitat : principaux émetteurs de GES

Des objectifs toujours plus ambitieux pour l'avenir : - 50 % d'émissions de GES d'ici 2030 (par rapport à 2005) puis porter cet effort à 75 % de réduction en 2050.

- 60 % des émissions de GES sont dues aux déplacements entre le cœur métropolitain et le reste de l'aire grenobloise, soit près du tiers des émissions totales
- 38 % des émissions de GES relèvent du secteur résidentiel
- Une réduction des émissions de GES déjà bien engagée : - 23 % entre 2005 et 2018, tous secteurs confondus

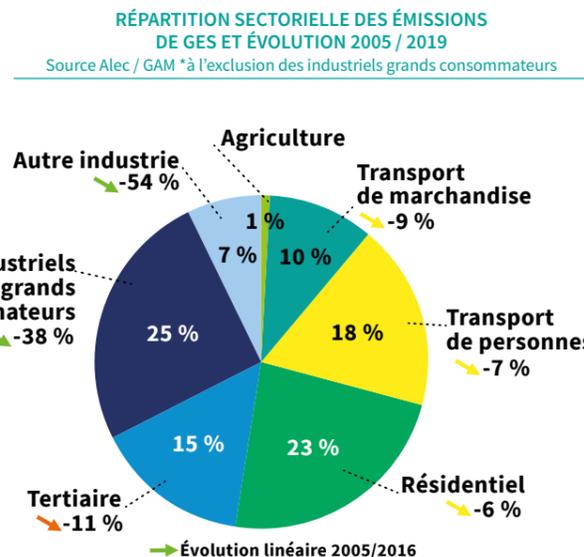
Tous secteurs -23 %
Hors industriels grands consommateurs -15 %



Écosystème local : le partenariat, clé de la réussite
Le SMMAG, chef d'orchestre des mobilités de l'aire grenobloise avec une offre globale de services

Un plan d'action partenarial pour une logistique urbaine durable
70 signataires de la charte d'engagement du PCAEM

Observatoire du Plan climat, depuis 2005, avec l'Alec et Atmo Aura
L'Ademe, partenaire de Territoire 0 déchet
0 gaspillage, Villes respirables, Mur Mur...
Solvay et la Compagnie de chauffage (des systèmes innovants de récupération de chaleur) ; Atos et GEG (système Métro-Énergie) ; Bouygues (démonstrateur ABC)
Une filière hydrogène grenobloise prometteuse, associant recherche, start-ups et industriels



TERRITOIRE EN ACTIONS

Morceaux choisis



MurMur : 10 000 logements rénovés thermiquement d'ici 2023
Lancé en 2005 avec pour principale cible les copropriétés construites entre 1945 et 1975 le dispositif est élargi en 2016 à tous les logements, bâtiments et maisons individuelles.
Objectif 2030 : 25 000 appartements privés, 7 000 appartements sociaux et 9 000 maisons.



Métrovélo
Plus grand service de location de vélos en France (7 000 vélos et 100 000 contrats de location depuis 15 ans).



Citiz Alpes autopartage
Une des 1^{ères} initiatives citoyennes d'autopartage en France (135 voitures à Grenoble, dont 20 électriques).



Ville exemplaire

- 49 % de GES émis par la Ville depuis 2005 (bâtiments municipaux, éclairage public, nouvelle flotte de véhicules et déploiement du vélo pour les services)
Objectif - 65 % en 2030.
15 M€ investis en 2019 pour les actions air, énergie, climat, soit 30 % de l'investissement total de la Ville de Grenoble.
79 % d'EnR dans les consommations de la Ville en 2030 contre 48 % aujourd'hui.
100 % des besoins des ménages grenoblois seront couverts en énergies renouvelables en 2022.

 <p>1,8 million de déplacements* / jour en transports en commun (soit 350 000 pers. / j) à l'échelle de la grande région grenobloise (EMD 2010) * Une même personne peut effectuer plusieurs déplacements par jour</p>	 <p>+ 50 % de déplacements à vélo entre 2010 et 2018</p>	 <p>100 % des bus diesel remplacés par des bus « propres » (GNV, hybrides) en 2022</p>	 <p>220 000 km parcourus en véhicules électriques et hybrides rechargeables en 2018</p>
 <p>98 % de la population grenobloise située à - de 300 m d'un arrêt TC</p>	 <p>320 km de pistes et aménagements cyclables supplémentaires en 2017, dont 44 km de voies express Chronovélo</p>	 <p>38 bornes de recharge électrique pour les véhicules personnels</p>	 <p>5 stations GNV ouvertes au public</p>

AGIR POUR LE CONFORT DE TOUS

Grenoble met en œuvre une nouvelle façon plus agréable de vivre la ville pour permettre aux habitants de s'adapter au changement climatique, de cohabiter plus sereinement, de sécuriser leur alimentation et leur santé. À l'échelle de la métropole tout est mis en œuvre pour préserver les espaces agricoles, forestiers et naturels.

Dans un contexte de hausse constante et régulière des températures, la santé et le bien être des habitants constituent des défis majeurs pour aujourd'hui mais plus encore pour l'avenir.

Des politiques d'adaptation au changement climatique et de rafraîchissement des espaces urbains

Grenoble et la Métropole développent une stratégie résolument orientée vers la végétalisation massive de la ville, la lutte contre les îlots de chaleur urbains (ICU) et le retour de l'eau en ville pour créer des points de fraîcheur accessibles en période de canicule (carte interactive disponible dans le cadre du Plan canicule).

Une attention soutenue à l'alimentation, vecteur de santé et de bien être

De nombreuses actions encouragent une meilleure alimentation basée sur des produits locaux de qualité ainsi que la réappropriation citoyenne des espaces publics pour une agriculture participative. Les dispositifs ouverts à tous fleurissent : agriculture sur les toits en partenariat avec des associations locales, dispositifs d'incitation à de nouvelles pratiques comme « Jardinons nos rues », défi « 3, 2, 1 Plantez », « Jardins à adopter » ou encore, la plateforme web « Jardinons Grenoble ».



Écosystème local
DES ACTEURS PUBLICS ET ACTEURS ASSOCIATIFS CONCERNÉS PAR L'ENJEU ALIMENTAIRE
Le Projet alimentaire interterritorial (PAiT) associe la Métropole, Grenoble, les intercommunalités voisines et les PNR du Vercors et de Chartreuse dans une stratégie unique en France en faveur de l'agriculture et d'une alimentation de qualité accessible à tous. Parallèlement, aux côtés des acteurs publics, un réseau d'associations locales dynamiques promeut l'agriculture urbaine.

Préserver et développer notre capital de verdure, gage de fraîcheur pour tous !
Des politiques volontaristes sont menées pour lutter contre les îlots de chaleur urbains en plantant des arbres, en créant des espaces de verdure au sein des rues et des places piétonnes, en reliant les espaces verts entre eux, en luttant contre l'artificialisation des sols, en démultipliant les accès à des les points d'eau dans l'espace public et aux berges de l'Isère.

TERRITOIRE EN ACTIONS

Morceaux choisis



Les écoles grenobloises en première ligne pour la santé
- Un Plan écoles pour la prise en compte de la chaleur l'été et de la qualité de l'air.
- Des cantines scolaires 100 % bio et local.



Le centre horticole municipal
2 tonnes de légumes produits sur 1,2 ha (10 % des besoins de la restauration collective de la ville).



23 jardins communautaires
2,4 ha soit 300 parcelles individuelles et 9 collectives.



Ville exemplaire
LES ÉCOQUARTIERS GRENOBLOIS, PIONNIERS ET DÉMONSTRATEURS
Ville et Métropole sont alliées dans une stratégie d'aménagement exemplaire, fondée sur la maîtrise du foncier et l'intégration des enjeux environnementaux dans les projets urbains. L'expansion des écoquartiers a fait de Grenoble un laboratoire national :
De Bonne : premier écoquartier de 15 ha, Grand Prix Écoquartier en 2009, labellisé en 2013.
Bouchayer-Viallet et Blanche-Monnier : labellisation Écoquartier, respectivement en 2013 et 2014.
Presqu'île scientifique, figure de proue de l'Écocité Grenobloise : 250 hectares récemment aménagés, démonstrateur des systèmes de performance et d'autonomie énergétiques.
Flaubert : projet ambitieux de réaménagement de 93 ha. Davantage axé sur la végétalisation, le réemploi, la sobriété énergétique, les matériaux biosourcés, la qualité d'usage et la santé, il constitue un véritable emblème de la ville en transition.

NOTRE CLIMAT EN 2050 : 43 JOURS À +35° ET DES ORAGES PLUS VIOLENTS

Source Ville



AGIR POUR LE VIVANT

La biodiversité et la disponibilité en eau potable abondante et de qualité sont deux dimensions fondamentales de l'équilibre des sociétés humaines. Grenoble et la Métropole œuvrent de concert en leur faveur, dans un contexte de changement climatique marqué accentuant les pressions sur ces ressources.

Une mobilisation active

La communauté scientifique alerte sur l'évolution catastrophique de la biodiversité, proche de l'effondrement à l'échelle planétaire. En pleine conscience de leurs responsabilités, les acteurs grenoblois se mobilisent pour lutter contre ce désastre annoncé en agissant à plusieurs niveaux : préserver et valoriser l'existant, restaurer écologiquement les secteurs dégradés, poursuivre l'amélioration des connaissances et la compréhension des enjeux, faire connaître et sensibiliser les habitants notamment les plus jeunes.

Des stratégies et des outils cohérents

Leur mise en œuvre passe par l'intégration de l'enjeu biodiversité dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), par la mobilisation de nombreux partenaires au sein du contrat vert et bleu (CVB) métropolitain, par la mise en place de manière pilote de la gestion différenciée des espaces verts publics dès 2008 ou encore par l'intensification de la végétalisation de la ville.

La protection et la pérennité d'une ressource en eau potable abondante et de grande qualité

C'est un immense défi d'échelle métropolitaine. La majorité des habitants bénéficie des deux grands champs captant distribuant sans traitement une eau naturellement pure couvrant 84 % des besoins de la population. La politique de protection mise en œuvre depuis 50 ans permet à 95 % des métropolitains de consommer l'eau du robinet (évitant ainsi des tonnes de déchets plastiques). Désormais responsable de l'ensemble du cycle de l'eau sur son territoire, la Métropole affiche deux principaux objectifs : garantir un prix de l'eau accessible à tous et assurer une protection renforcée de la ressource en eau potable (programme de 105 M€ sur 10 ans destiné à sécuriser les champs captants).



Un observatoire métropolitain dédié à la biodiversité
Renseigner sur la santé et l'évolution du vivant, évaluer l'efficacité des politiques publiques en leur faveur et partager la connaissance : tels sont les objectifs de cet observatoire récent, au service des projets d'aménagement.

Aquapole, station d'épuration métropolitaine
Aquapole gère chaque jour 220 000 m³ d'eaux usées issues de 55 communes, dont 41 métropolitaines.
100 % des eaux usées sont collectées par Aquapole : un taux de dépollution de 90 % avec une méthanisation permettant de réduire de 52 % les tonnages de boues à traiter.
Le schéma directeur d'assainissement (SDA) a engagé 50 M€ dans sa modernisation. Aquapole est désormais neutre en carbone grâce à la production de biogaz et de biométhane, utilisés dans l'industrie ou dans le réseau de chauffage urbain.

UNE VILLE CONNECTÉE À LA NATURE :
LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN EST COMPOSÉ À 78 %
D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS



Les espaces artificialisés comptent pour 22 % du territoire métropolitain, dont 2/3 d'espaces urbanisés. Moins de 1 % des espaces agricoles et naturels ont été consommés entre 2005 et 2015.

Source : Spot thema 2015, Agence d'urbanisme de la région grenobloise

TERRITOIRE EN ACTIONS

Morceaux choisis



Le site de captage de Rochefort
Sur la nappe phréatique du Drac, c'est l'un de plus grands périmètres de captage protégé d'Europe avec 2 330 ha, dont 500 de protection immédiate.



Passages de la faune sur les voiries métropolitaines
Cette action du contrat vert et bleu métropolitain vise à résorber les obstacles et zones d'écrasement de la faune au niveau des voiries supportant un important trafic.



La Bastille
Au contact de la ville, La Bastille constitue un site exceptionnel de biodiversité et de ressourcement de proximité.

LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB), OUTIL DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

12 000 hectares classés en réservoirs de biodiversité (soit 25 % de la métropole)

Plus de **2 200** hectares de zones humides d'une superficie supérieure à 1 ha

110 hectares classés en corridors écologiques terrestres

805 espèces connues en 2019 sur le territoire métropolitain

1961 Lac du Luitel : création de la première réserve naturelle nationale de France

2 autres réserves naturelles régionales sont sous la responsabilité de la Métropole depuis 2019 : les Isles du Drac, classée en 2009, et l'étang de Haute-Jarrie, classée en 2008

LA RESSOURCE EN EAU

150 litres par jour consommés chaque jour par un habitant de la métropole (tous usages)

37 % de réduction de la consommation d'eau municipale en 12 ans



Ville exemplaire

LE SERVICE DES ESPACES VERTS À GRENOBLE, PRÉCURSEUR DE LA CAMPAGNE « NOUS VOULONS DES COQUELICOTS »

Généralisation de la gestion différenciée des espaces verts depuis 2006 et suppression des produits phytosanitaires dès 2008 (10 ans avant la réglementation).

Diversification des essences d'arbres plantés : 509 espèces en 2019.

Des agents municipaux formés à l'apiculture (13 agents formés pour 7 ruchers) et aux inventaires faunistiques et floristiques (papillons, oiseaux et flore).

AGIR POUR LA SANTÉ

Respirer dans la rue ou chez soi un air de bonne qualité et bénéficier d'un environnement sonore acceptable contribuent à la qualité de vie lorsque l'on habite et travaille en ville. Préoccupations politiques majeures, elles constituent une cible-clé de l'action publique locale.

Réduire le trafic routier pour réduire polluants atmosphériques et bruit

Les secteurs les plus touchés par ces deux nuisances sont situés en proximité des grandes voiries routières et des boulevards urbains où se combinent leurs effets. Il faut donc agir à la source en réduisant les émissions du trafic routier.

Une action publique transversale est mise en place s'attaquant de front aux problèmes, à l'image de ces actions structurantes locales : généralisation des Zones 30 km/h dès 2016 (« Métropole apaisée », mise en place d'une ZFE (Zone à faibles émissions) ciblant le transport de marchandises, aménagement du centre-ville avec le projet « Cœurs de ville - Cœurs de Métropole » dans l'objectif de limiter le trafic routier et d'étendre la zone piétonne, développement des transports en commun.

Des plans et mesures pour mieux s'entendre

Le plan métropolitain de prévention du bruit dans l'environnement cible prioritairement l'atténuation des émissions sonores liées aux infrastructures de transport (routes, voies ferrées et tramways) et identifie 12 zones à enjeux majoritairement situées en centre-ville et le long de l'A480. Le Plan municipal de santé de Grenoble met pour sa part l'accent sur la pollution sonore due aux activités urbaines. Dans ce cadre, des mesures volontaristes sont mises en place pour résorber les bruits de voisinage.

Qualité de l'air en ligne de mire

Les principaux polluants de l'air impactant la santé sont le dioxyde d'Azote (NO₂), les particules fines en suspension dans l'air (PM) et l'Ozone (O₃). Malgré une baisse continue des émissions d'oxydes d'azote et de particules fines depuis 10 ans, près de 114 décès* sont attribuables chaque année à l'exposition chronique à la pollution de l'air. La pollution à l'ozone risque quant à elle de s'aggraver dans les années à venir, en période de forte chaleur estivale, en raison du changement climatique.

La Prime Air Bois est l'une des actions spécifiques en faveur de la qualité de l'air. Lancée en 2016, elle aide les ménages à renouveler leurs appareils de chauffage au bois non performants responsables d'une part importante des émissions de particules fines nocives.

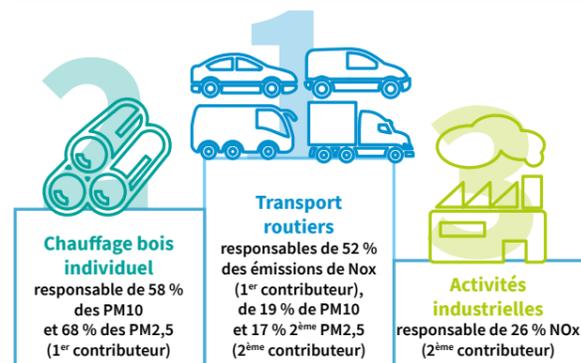
*source Morelli et al. 2016



Observatoire : Le réseau de mesure d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes
Responsable régional du suivi de la qualité de l'air, Atmo dispose de 6 stations de surveillance dans l'aire métropolitaine (dont 3 à Grenoble même). Ce réseau permet de connaître le niveau d'exposition des habitants, les tendances, l'origine de la pollution. Il aide à la conception et la mise en œuvre des politiques publiques.

Des écoles exemplaires
La Ville a élaboré un Plan de gestion de l'air intérieur ambitieux qui mobilise 5 Directions municipales. Des critères « qualité de l'air » stricts ont été inscrits dans les achats de matériaux de construction. L'école Simone Lagrange (2018) et l'école Hoche (2020) ont ainsi fait l'objet d'expérimentations innovantes.

LES CHAMPIONS DE LA POLLUTION DE L'AIR



PM10 : particules fines de diamètre inférieur à 10 µm
PM2,5 : particules très fines de diamètre inférieur à 2,5 µm
NOx : oxydes d'azote
NO₂ : dioxyde d'azote

TERRITOIRE EN ACTIONS

Morceaux choisis



Bus renifleur de la qualité de l'air
Après les tramways en 2017, 20 bus TAG équipés de micro-capteurs viennent compléter les mesures de la qualité de l'air avec des données géolocalisées et en temps réel (GreenZenTAG 2).



Métropole apaisée : une baisse de 15 % des niveaux sonores
L'initiative Métropole apaisée mise en place en janvier 2016 à Grenoble permet de réduire les émissions sonores grâce à l'abaissement de la limitation de vitesse à 30 km/h.



Un boulevard avant / après l'aménagement du tram
Le boulevard réaménagé, permet de réduire le nombre de véhicules. Les travaux ont été l'occasion de créer des pistes / voies cyclables et d'élargir les trottoirs. (- 50 % véhicules / jour sur cours J. Jaurès).

UN TRAFIC ROUTIER EN BAISSÉ GRÂCE À LA CRÉATION DES LIGNES DE TRAMWAY	BRUIT	AIR
<p>Tram Ligne C (mise en service 2006)</p> <p>- 25 % de trafic (30 000 véhicules/jour)</p> <p>Ligne E (mise en service 2014)</p> <p>- 50 % de trafic (11 000 véhicules/jour)</p> <p>Prolongement de la ligne B sur la Presqu'île</p> <p>- 30 % de trafic (14 500 véhicules/jour)</p>	<p>140 M€ / an</p> <p>coût estimé de l'impact sanitaire du bruit dans la métropole</p> <p>Près de 3 000 personnes vivant en proximité des grandes voies routières sont exposées à un bruit routier néfaste à la santé</p> <p>Baisse de 15 % de la population exposée aux nuisances sonores entre 2014 et 2019</p>	<p>Baisse des grands polluants atmosphérique depuis 10 ans :</p> <p>- 49 % de NO₂,</p> <p>- 25 % de PM10 et</p> <p>- 56 % de PM_{2,5}</p> <p>Objectif 2030</p> <p>- 45 % de PM10</p> <p>- 46 % de NO₂</p> <p>Par rapport à 2016</p>
		<p>Une ZFE (Zone à faibles émissions) étendue début 2020 à 27 communes de la Métropole pour 65 % des habitants et 72 % des emplois ; la plus grande ZFE de France</p> <p>45 % de l'exposition des habitants aux particules fines (PM10 et PM_{2,5}) est liée à des apports extérieurs au territoire métropolitain</p>



Ville et Métropole exemplaires

INTÉGRER

LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA CONCEPTION URBAINE
L'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) du PLUi métropolitain constitue une innovation locale majeure. Elle cible les zones les plus fortement exposées pour lesquelles les aménagements et les constructions devront favoriser la dispersion des polluants atmosphériques.

AGIR POUR L'OPTIMISATION DE NOS RESSOURCES

Grands acteurs historiques, PME, start-up... la filière énergie est particulièrement diversifiée et dynamique à Grenoble, mobilisée pour répondre à l'urgence climatique. Parallèlement, la filière de traitement des déchets optimise ses pratiques afin de garantir un service public toujours plus efficient et écologiquement durable.

Des objectifs énergétiques ambitieux à l'horizon 2050

Le schéma directeur l'énergie de la Métropole prend des engagements clairs à l'horizon 2050 pour réduire de moitié la demande en énergie et porter à 50 % de la consommation énergétique finale la part des énergies renouvelables et de récupération.

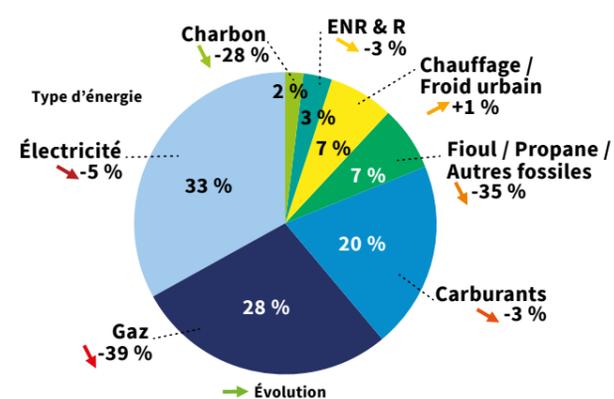
Le plan d'actions est structuré autour de la création d'un service public de l'efficacité énergétique, la densification et l'extension du Réseau de chaleur urbain (RCU), la création d'une centrale au bois Biomax, le raccordement du réseau principal à la plateforme chimique de Le Pont-de-Claix (récupération de chaleur), la création de petits réseaux de chaleur bois autonomes (Gières, Meylan...). La richesse de l'écosystème des acteurs locaux et le partenariat entre collectivités, acteurs scientifiques et start-up, constituent des clés de réussite, comme en témoigne le bâtiment démonstrateur ABC (Autonomous Building for Citizen).

Une réduction drastique des déchets à l'horizon 2030

Aux manettes de la gestion des déchets depuis 2005, la Métropole s'est dotée en 2017 d'un Schéma Directeur Déchets. Il a pour principaux objectifs, à horizon 2030, de réduire de moitié le poids de la poubelle d'ordures ménagères et de recycler les deux tiers des déchets collectés. Pour y parvenir, les mots d'ordre sont : jeter moins, faire évoluer la collecte, trier plus et mieux, moderniser le traitement. De nombreuses actions sont engagées : schéma directeur du réemploi, déploiement du compostage individuel et collecte en porte à porte des déchets alimentaires, expérimentation d'une tarification incitative pour les ménages, amélioration des déchèteries, sept nouvelles ressourceries, actions anti-gaspillage alimentaire ciblant les établissements scolaires



DES ÉNERGIES FOSSILES ENCORE PRÉSENTES MALGRÉ DES EFFORTS IMPORTANTS



Source : Alec, responsable de l'observatoire du Plan climat métropolitain

TERRITOIRE EN ACTIONS Morceaux choisis



Biomax : 100 % bois
Achevée en 2020, Biomax (financée par Athanor), centrale de cogénération au bois, produira 183 GWh de chaleur et 37 GWh d'électricité par an et permettra d'alimenter entre 15 000 et 20 000 logements en chauffage urbain, et 10 000 logements en électricité.



Athanor : bientôt un centre de tri révolutionnaire
Depuis 1992, la chaîne pour le tri et le traitement des déchets Athanor comprend un centre de tri de la collecte, une usine d'incinération et de valorisation énergétique (UIVE), un centre de compostage de la fraction fermentescible des ordures ménagères résiduelles. Un nouveau centre ultra performant sera livré en 2023.



Réhabilitation du 50 galerie de l'Arlequin
Travaux de réhabilitation en site occupé avec façades préfabriquées en bois pour atteindre les performances du neuf, dans le cadre du projet européen ZenN.



Des opérateurs énergétiques locaux exemplaires

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE (GEG)
Depuis 150 ans, GEG et ses filiales (GEG ENeR, GNV Alpes, GGreenALP) couvrent toute la chaîne, de la production à la distribution d'énergie, gaz et électricité.
Objectif : 100 % des besoins des ménages grenoblois couverts par des énergies renouvelables en 2022.

LA COMPAGNIE DE CHAUFFAGE (CCIAG)
Installé dans les années 60, primé pour ses performances environnementales, ses exigences sociales et sa compétitivité économique, le RCU, est géré par la Compagnie de chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise (CCIAG). Il dessert 100 000 équivalent-logements grâce à ses 170 km de réseau et l'utilisation de 6 combustibles différents, dont 72 % d'EnR&R (énergies renouvelables et de récupération).
Objectif : 100 % d'énergies renouvelables et de récupération en 2033.



AGIR ENSEMBLE POUR AGIR MIEUX

L'écosystème politique, universitaire et économique local a compris de longue date la force de l'alliance et l'importance de la participation citoyenne dans la conduite de la transition. Notre meilleur atout est de faire œuvre collective au service d'un bien commun inaliénable.

Des liens de longue date entre l'industrie et la recherche

Depuis l'hydroélectricité, ces liens ont structuré l'écosystème local, permettant à la place grenobloise d'innover constamment pour devenir un pôle majeur d'expérimentation industrielle et de recherche scientifique. Aujourd'hui cet écosystème partenarial se mobilise au service de la transition du territoire : développement et expérimentation des énergies renouvelables, de la filière hydrogène, innovations liées à la santé, au numérique...

Des partenariats et coopérations multiples

Pour aller plus vite, sortant de leur rôle traditionnel de maître d'ouvrage, Grenoble et la Métropole s'appuient sur les forces vives locales. L'histoire et l'esprit pionnier grenoblois ont permis la création d'équipements et d'infrastructures pour mettre en œuvre des politiques publiques ambitieuses et efficaces dans les domaines de l'eau, de la mobilité, de l'énergie, des déchets ou encore de l'aménagement urbain. Désormais, la participation et l'implication du public sont au cœur du projet de gouvernance locale, ce qui n'est pas sans rappeler le grand laboratoire social que fût et entend rester Grenoble.

La création d'emplois locaux non délocalisables

Si les domaines de la R&D et de l'ingénierie sont toujours prépondérants, les emplois de l'économie sociale et solidaire sont également nombreux (pour le secteur du réemploi, de la précarité énergétique...). Dans ce cadre, le Schéma directeur réemploi/réparation et le Plan de développement de l'Économie sociale et solidaire 2016-2020 favorisent le développement de l'éco-innovation, portant un accent particulier sur la ville solidaire.



Grenoble Civic Lab (GCL) : imaginer ensemble notre futur

GCL est une démarche citoyenne de conception d'outils numériques visant à créer de nouveaux services et à favoriser les changements de comportements. Elle rassemble citoyens, développeurs, makers, étudiants, autour de défis proposés par les partenaires. Lancée en 2017 et en 2 éditions, 22 prototypes ont été déposés après un parcours ponctué de plusieurs ateliers de créativité et d'outillage.

Un écosystème d'innovation lié au monde de la recherche

Alliées à des partenaires publics et privés, les collectivités co-financent des chaires de recherche et d'enseignement dédiées à la transition du territoire : chaire précarité énergétique (Institut polytechnique), chaire territoire en transition (GEM), chaire économie sociale et solidaire (Sciences Po), chaire Paix économique...

UNE PARTICIPATION DE TOUS AU CŒUR DU PROJET DE GOUVERNANCE LOCALE !



665 organisations communautaires sont soutenues par la Ville à travers la Maison des associations (15,9 M€ de subventions en 2018)



Les citoyens siègent aux comités de surveillance et d'usagers



Création de plateformes d'idées et de services numériques innovants (Métro Soleil, Métro Énergies, Grenoble Civic Lab, Métromobilités...)

TERRITOIRE EN ACTIONS

Morceaux choisis



La Presqu'île, creuset d'innovation

La Presqu'île accueille Giant (Grenoble innovation for advance new technologies) : un partenariat qui forge des liens dynamiques entre la recherche, l'enseignement supérieur et l'industrie pour favoriser les avancées technologiques du futur.



Biennale des villes en transition

Inauguré en 2017 et organisé par la Ville de Grenoble, l'événement a rassemblé 40 000 personnes en 2019 ! 96 structures mobilisées (citoyens, scientifiques, acteurs économiques, artistes, associations) pour organiser 150 événements (débat, ateliers, expo, visites, jeux, spectacles) sur des sujets de transition sociale, environnementale, économique et démocratique. 50 invités de 19 Villes et 13 pays ont assisté à l'événement.



ABC : 1^{er} bâtiment autonome de France

Issu d'un partenariat entre Bouygues construction et Grenoble Habitat, ABC (pour Autonomous building for citizens) prend vie sur le site de la Presqu'île. Les 62 logements (dont 20 sociaux) bénéficieront d'une autonomie à 70 % en énergie et en eau et produiront 220 kW en photovoltaïque.



Ville exemplaire

UN PANEL D'OUTILS POUR UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DYNAMIQUE
À Grenoble-même, le guide de participation citoyenne présente les outils régissant l'implication des habitants. Différentes instances de participation sont également ouvertes aux habitants de plus de 16 ans : 22 unions de quartiers, 6 conseils citoyens indépendants, 4 tables de quartier (instance de participation pour les zones de renouvellement urbain) et 1 conseil consultatif des résidents étrangers. Le Budget participatif constitue le rendez-vous annuel des initiatives citoyennes, avec entre 20 et 30 projets citoyens soumis au vote chaque année. 4 M€ de budget depuis 2015 ont permis de réaliser 50 projets.

Forum 5i

depuis 1998, Forum international de soutien au développement et au financement d'entreprises innovantes

1 milliard d'€ levés

131 start-ups créées
3700 emplois

16 %

du budget d'investissement R&D de GAM destiné aux clusters Tenerrdis / Axelera

5^e

ville la plus innovante au monde (Forbes, 2013)

Programme MurMur

9 M€ d'aides publiques métropolitaine qui génère **60 M€** investis sur le territoire (1000 emplois)

10 000 logements réhabilités d'ici 2023

7 %

des emplois métropolitains relèvent directement de la production de biens et de services environnementaux

5

pôles de compétitivité (Minalogic, Tenerrdis, Axelera, Lyonbiopôle, Cimes)

8

organismes de recherche nationaux dont le CEA (2^{ème} organisme le plus innovant au monde selon Reuters 2017)

NOS DISTINCTIONS ET ENGAGEMENTS EUROPÉENS

2004
Adoption de la
Charte d'Aalborg

2008
Signature de la
Convention des
maires pour le
climat et l'énergie

2014
2^e rang Capitale
européenne
de l'innovation

2014
2^e rang Prix
européen des villes
les plus accessibles

2015
Signature du
Pacte de politique
alimentaire
de Milan

2019
Labellisation
Cit'ergie Gold

2018
Adoption du
Consensus de
Copenhague
des villes

La ville de Grenoble et Grenoble-Alpes Métropole sont impliquées dans plusieurs réseaux européens et internationaux :

L'ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES
ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS

ICLEI
Local
Governments
for Sustainability

OIDP

Villes-Santé
Réseau Français

ENERGYCITIES

**EURO
CITIES**

FEARLESS CITIES

CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis



Grenoble dispose d'un centre Europe-Direct et de programmes actifs de jumelage avec 19 villes. Depuis 2015, elle développe un réseau international de villes en transition pour partager les bonnes pratiques en matière de transition avec plus de 80 villes.